

FEUX DE
PLEIN-AIR

—
**GARDONS
LE CONTRÔLE!**



FEU, FEU, JOLI FEU

Quoi de mieux pour terminer une soirée en famille ou entre amis que d'allumer un feu dans la cour arrière. Toutefois, qu'importe l'ampleur de votre feu, qu'il soit utilitaire ou d'ambiance, il est important de respecter certaines normes avant de craquer votre allumette.

Sachez tout d'abord qu'il est interdit d'allumer un feu en plein air dans la ville de Granby sans avoir obtenu au préalable une autorisation du Service de sécurité publique de la Ville.

Cette obligation ne touche cependant pas les appareils de cuisson tels que les BBQ au gaz ou à briquettes de même que les foyers qui ne sont pas considérés comme des feux de plein air.

Mais quel que soit l'appareil que vous utilisez, n'oubliez jamais que la vigilance et la prudence sont de mise.

Vous avez un foyer extérieur ? Voici les conditions à respecter pour vous conformer au règlement municipal :

- la structure de votre foyer doit être construite en pierres, en briques, en blocs de béton ou faite d'un métal conçu à cet usage et résistant à la chaleur ;
- l'âtre de votre foyer doit être muni d'un pare-étincelle dont les mailles ne doivent pas excéder 12 mm dans sa partie la plus large ;
- votre foyer doit avoir une hauteur maximale de 1,8 mètre incluant la cheminée ;
- l'extrémité de la cheminée, soit le sommet du tuyau d'évacuation, doit être équipée d'un capuchon pare-étincelle ;
- vous devez vous assurer qu'il n'y a pas de risque de contact avec des matières combustibles en gardant 3 mètres de tout (clôture, terrasse, etc.) ;
- seul le bois brut est accepté.



À ces règles, s'ajoute l'importance de vous assurer de la direction des vents afin d'éviter d'enfumer vos voisins ce qui pourrait constituer un acte de nuisance (en plus de nuire à vos relations de bon voisinage !).

Vous respectez toutes ces conditions ? Il ne reste plus qu'à vous souhaiter de beaux moments à profiter de la beauté d'un feu extérieur en toute sécurité.

A woman with long dark hair is playing an acoustic guitar. She is wearing a light-colored, possibly white, top. The scene is dimly lit with a warm, golden-brown color palette, suggesting an indoor setting with low light. The background is dark, and the focus is on the woman and her instrument.

LA SOPFEU VOUS INVITE À LA VIGILANCE

Lorsque la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émet un avis d'interdiction, il n'est pas permis de faire un feu à ciel ouvert.

Cet avis vise à assurer votre sécurité et celle de vos proches de même que la sauvegarde de vos biens et de la forêt.

Consultez notre site granby.ca ou rendez-vous sur sopfeu.qc.ca pour obtenir plus d'informations.

Granby
Ville rayonnante